

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Par
couple

Je soussigne : HOUBAN MOHA MED

Titulaire de la CIN : A 801058

Matricule RAM : 1537

Adresse domicile : BD. TAHIA HOUSSAIN, RUE 61 N°3, NADOR

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : AM ROUSSI YAMNA

Titulaire de la CIN : A 801856

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2020. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « ARTICLE 4 et 6 ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

LA LEGALISATION
N'EPROUVE QUE LA SOUS
SIGNATURE A L'EXCLUSION
DE CONTENUE DE LA PIECE

Vu pour La Legalisation
de Signature de:
HOUBAN MED
Enregistrée sous N°
749
Nador, Le:

03 JAN 2023
عن المتربي و يتعيني صرف منه
عند انتهاء المدة المقررة
Pour le président et par délégation
ABDELMAJID LARZAA



Signature:



Pa gourou

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : HOUKMAN MOHAMED

Titulaire de la CIN : A 8021058

Matricule RAM : 1537

Adresse domicile : BD. TAHIA HOYSSINE, RUE 61 N°3, NADOR

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme ou Mr : AMROUSSI YAMNA

Titulaire de la CIN : A 8021856

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2022/2023. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la MUPRAS de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

LA LEGALISATION
N'EPROUVE QUE LA SOUS
SIGNATURE A L'EXCLUSION
DE CONTENUE DE LA PIECE

Fait à Casablanca le : 03/01/2023

Signature : 

Vu pour La Legalisation
de Signature de:
MOHAMED HOUKMAN
Enregistrée sous N°:
099
Nador, Le: 03 JAN 2023

عن الرئيس و ينفيض منه
مصادقته تقرئ
Pour le président par délégation
ABDELKHAID LAKZAA

